



**RAPPORT DE LA MAIRESSE
MADAME ANDRÉE BOUCHARD**
SUR LES FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER 2021
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Avril 2022

RAPPORT DE LA MAIRESSE, MADAME ANDRÉE BOUCHARD, SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Le 26 avril 2022

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,
Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2021 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est présentée conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

RAPPORT FINANCIER 2021

Le rapport financier 2021, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce 26 avril 2022. Il est accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de l'Administration municipale sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

Le rapport financier est accompagné du rapport, sans réserve, du vérificateur externe. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier consolidé 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 15,5 M\$.

Pour l'Administration municipale, cet excédent représente 14,2 M\$. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffre à 15 M\$. L'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élève à 34,4 M\$ à la même date.

RÉSULTATS 2021 CONSOLIDÉS		Ville SJSR
Revenus (Fonctionnement et Investissement)	214 283 371 \$	212 409 734 \$
Charges	190 648 013 \$	189 866 662 \$
Excédent de l'exercice	23 635 358 \$	22 543 072 \$
Moins : Revenus d'investissement	(24 675 953) \$	(24 675 953) \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	16 517 439 \$	16 341 344 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15 476 844 \$	14 208 463 \$

L'excédent de fonctionnement de l'exercice provient essentiellement des revenus d'exception générés par une flambée de l'activité immobilière et le soutien financier du gouvernement du Québec pour le transport collectif en temps de pandémie.

INVESTISSEMENTS ET DETTE

Au cours de l'exercice financier 2021, l'Administration municipale a réalisé des investissements pour un montant total de 44,2 M\$.

De ce montant, 14,6 M\$ ont été investis en infrastructures de rues selon le programme de réfection et réhabilitation des chaussées. Également, 7,8 M\$ d'investissement ont été affectés aux infrastructures en eau potable et usée par des prolongements d'aqueduc sur diverses rues ainsi que du collecteur pluvial St-Michel et la mise à niveau du réservoir d'eau potable. Finalement, près de 8,7 M\$ a été investi dans les infrastructures de parcs (aménagement et équipement).

Au 31 décembre 2021, la dette de la Ville est de 204,3 M\$ dont 11% est à la charge du gouvernement du Québec et ses entreprises via les programmes de subvention en infrastructure auxquels la Ville est inscrite, 21% à la charge des contribuables via la taxe spéciale pour le plan de conservation, 22% à la charge des contribuables via les taxes de répartition locale laissant donc 46% à la charge de l'ensemble de la Ville financé à même le taux de taxes annuel.

Les investissements et la dette évoluent en conformité avec la stratégie du cadre financier en place depuis plus d'une dizaine d'année visant à mettre à niveau ou développer nos infrastructures tout en contrôlant l'effet sur le budget et ultimement sur les comptes de taxes.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Je vous remercie du soutien que vous me témoignez ainsi qu'au conseil municipal.

La Mairesse